



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Isère

LES



Tout savoir sur la SCI

Exercices pratiques personnalisés

Richesse des échanges

Coût de la formation

Assurer le fonctionnement d'une Société Civile Immobilière (SCI)

Comprendre les fondements d'une SCI et sa réglementation

OBJECTIFS

- *Comprendre son fonctionnement*
- *Connaître la fiscalité*
- *Connaître les avantages et les inconvénients*

CONTENU

- **Choisir la SCI** : protection du patrimoine, facilitation de la transmission du patrimoine
- **Définir la SCI** : constitution, gérance, associés, décisions collectives...
- **Connaître le régime fiscal de la société** : imposition des associés, des plus-values
- **Définir les parts sociales** : cession, transmission et nantissement
- **Répondre aux questions pratiques sur la SCI** : location, vente, emprunt
- **Optimiser l'immobilier dans une SCI**

POUR QUI ?

Chef d'entreprise, conjoint,
collaborateur, salarié

LE FORMATEUR

Un formateur dûment sélectionné ayant
une très bonne connaissance des petites
entreprises

DURÉE

1 jour

OÙ ET QUAND ?

Grenoble :

16 mars – 15 juin – 30 novembre

Vienne :

23 février

COÛT (NET DE TAXE)

Artisan : 20 €*

* Grâce à la prise en charge financière du Conseil de la Formation

Salarié : 210 €

Renseignements et inscription :

Site de Grenoble : 04 76 70 82 12

Site de Vienne : 04 74 57 70 70

formation@cma-isere.fr